



Les Atlas de paysages comme outil de compréhension et de lecture des paysages

Sous la direction de Monsieur Bertrand Le Boudec (Enseignement ENSAPL)

& Madame Séverine Véniant - Chargée de mission paysage - DREAL HdF

44 rue de Tournai, 58000 Lille & 53 rue de la Vallée, 80000 Amiens

Institut d'Aménagement, d'Urbanisme et de Géographie de Lille

Master de Sciences et Technologies mention Urbanisme & Aménagement
- Parcours Conception et Maîtrise d'ouvrage Urbaine Atlantique (CoMUA)

Mathilde DETAIL (M2 UA // CoMUA)
Année 2024-2025

DETAIL Mathilde, 2025, Les Atlas de paysages comme compréhension et de lecture des paysages

Institut d'Aménagement, d'Urbanisme et de Géographie de Lille, FaSEST, Université de Lille, mémoire de fin d'étude du Master UA, Parcours Conception et Maîtrise d'ouvrage Urbaine Alternative (CoMUA), 70 pages.

Mots-clefs

Hauts-de-France / Paysage / Atlas / Compréhension / Lecture

Key words

North of France / Landscape / Atlas / Understanding / Reading

Résumé

À travers ce mémoire, il s'agit d'appréhender comment les *Atlas de paysages* sont des documents qui permettent de comprendre et d'apprendre la lecture des paysages. Ce mémoire propose des questionnements et des hypothèses en vue de la nouvelle génération d'*Atlas* qui est en train de se créer partout en France.

Le paysage reste une notion bien souvent relative et sujette aux interprétations. De ce fait, il ne s'agit pas d'écrire des vérités générales, mais bien des hypothèses qui peuvent être illustrées par des exemples.

Abstract

Through this dissertation, the aim is to understand how *Landscape Atlases* are documents that make it possible to grasp and learn how to read landscapes. This dissertation puts forward questions and hypotheses with regard to the new generation of *Atlases* currently being developed across France.

Landscape remains a notion that is often relative and open to interpretation. Therefore, the objective is not to state universal truths, but rather to propose hypotheses that can be illustrated with examples.





jardin des Géants - Lille - 2025

Sommaire

1. Introduction

*8. Les Atlas de paysages comme outil de compréhension du territoire
Genèse des Atlas de paysages*

*12. Les Atlas de paysages comme outil de compréhension du territoire
L'influence du regard*

*20. Les Atlas de paysages comme apprentissage de la lecture des paysages
L'orientation de la lecture par le choix méthodologique*

*26. Les Atlas de paysages comme apprentissage
de la lecture des paysages
L'influence sur les représentations sociales et
politiques*

*36. La réactualisation des Atlas de paysages : Une
nouvelle lecture ?
De nouvelles approches, nouvelles
préoccupations de paysage*

*32. La réactualisation des Atlas de paysages : Une
nouvelle lecture ?
La mutation des paysages*

*39. Les Atlas de paysages comme apprentissage
de la lecture des paysages
Quel avenir pour les Atlas de paysages ?*

45. Conclusion

47. Bibliographie

57. Remerciements

J'aurais été frappé à plusieurs reprises de diverses étrangetés dans le train de la vie des hommes.

Qu'ils reproduisent sur des toiles ce que leurs regards peuvent saisir, et particulièrement la mer, les montagnes, les rivières.

Qu'ils voyagent.

Qu'ils ont le goût des jardins.

Je sentais qu'un seul mot devait unir ces passions disparates, et je le cherchais ou plutôt je le trouvais : c'est qu'ils éprouvent un sentiment à ces occupations, et commun à elles toutes, analogue à cette inquiétude que j'avais, les voyant agir, et qu'ils nomment Le sentiment de nature.

J'interrogeai sur lui plusieurs personnes qui étaient connues pour l'avoir y exceller.

Je m'aperçus assez rapidement qu'elles n'avaient de la nature qu'une connaissance vulgaire, et qui ne me satisfait guère ; qu'elles n'étaient spécialisées que dans le sentiment et tout ignorantes de son objet.

J'examinai donc seul l'idée de la nature.

Louis Aragon, *Le Sentiment de la nature aux Buttes-Chaumont*, Paris, Éditions Gallimard, 1956



The Plain of Antwerp - Vincent van Gogh - 1890

Peut-être qu'Aragon avait raison lorsqu'il écrivait sur les sentiments et l'ignorance de l'objet.

Peut-être en va-t-il de même pour le paysage : une histoire d'affect, où ce qui nous touche profondément demeure pourtant obscur dans son essence. Écrire sur les paysages n'est pas simple. Les auteurs qui ont écrit sur le paysage sont nombreux : Michel Corajoud, Jean-Marc Besse, François Bon, Élisée Reclus... et bien d'autres encore. Ils nous proposent tous une lecture, un point de vue et des analyses différentes du paysage.

Mais que mettent-ils derrière le mot *paysage* pour accorder leurs lecteurs ?

En s'arrêtant quelques instants sur le suffixe -age du mot *paysage*, nous pouvons comprendre son caractère polysémique.¹

-Un feuill-age : un ensemble de feuilles

-Un plum-age : un ensemble de plumes

Par étymologie, le mot *paysage* laisse entrevoir un ensemble de liens provoquant sa formation ; son pays. Un paysage est façonné par son histoire, sa géographie, son économie, sa faune et sa flore, par ses représentations artistiques, etc.

Les paysages bougent, ils évoluent. Ils sont soumis à nos modes de vie. Mais surtout, ils se racontent, se décrivent et se vivent : ce que nous voyons, nous entendons et nous percevons.²

De ces équilibres en mouvement, la Convention européenne du paysage – dite Convention de Florence en a proposé une définition officielle, en 2000, le définissant comme étant « *une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains* ».

1. Cours Histoire des villes, ENSAPL - Bertrand Le Boudec, 2024

2. Alain Corbin, *L'Homme dans le paysage*. Paris, Éditions Textuel, 2001

Malgré ces définitions, la notion de paysage reste discutée. Elle oscille entre réalité matérielle, construction mentale, perception individuelle et enjeu collectif. Comment pourrions-nous penser le paysage aujourd’hui ?

L’intérêt pour le paysage interroge et concerne. Il devient alors une composante importante avec laquelle il faut naviguer entre logiques d’aménagement et exigences de préservation.

Ainsi, la notion de paysage n’a été intégrée que récemment dans les politiques publiques. Bien que d’autres lois aient été promulguées concernant des éléments paysagers et historiques, ce n’est qu’en 1993 que le paysage est explicitement intégré comme valeur de préservation et de considération dans les documents d’urbanisme et les aménagements fonciers avec la Loi Paysage.

La portée du paysage dans les politiques publiques reste mince à l’exception de la loi de 1993 et du texte de la Convention en 2000. À ce titre, « *il s’agit, par ces deux textes, de penser le paysage comme finalité de l’action publique en termes d’aménagement du territoire* ».³

Documentation rassemblée par Sylviane Tabarly⁴

- 1906 - loi sur la protection des monuments et des sites naturels ;
 - 1913 - loi sur la protection des monuments historiques ;
 - 1930 - loi sur la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque remarquables ;
- Création des “sites classés” et des “sites inscrits” ;

- 1960 - loi créant les Parcs nationaux ;
- 1967 - loi créant les Parcs naturels régionaux (PNR) ;
- 1967 - loi d’orientation foncière.

Création des Plans d’Occupation du Sol (POS, au niveau communal) et les Schémas Directeur d’Aménagement et d’Urbanisme (SDAU) ;

- 1973 - circulaire relative à la protection des espaces verts
- 1975 - loi créant les Conservatoires du littoral et des rivages lacustres ;
- 1985 - loi montagne ;
- 1986 - loi littorale ;
- 1992 - directive européenne créant un réseau écologique de zones spéciales protégées “Natura 2000” ;
- 1993 - loi paysage ;
- 1995 - loi Barnier relative au renforcement de la protection de l’environnement ;
- 2000 - loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU) ;
- 2006 - réforme de la loi de 1960 concernant les Parcs nationaux, les Parcs Naturels marins et les Parcs Naturel Régionaux.

C’est dans ce contexte – où le paysage est un objet d’attention depuis une vingtaine d’années – que j’ai réalisé mon stage de fin d’études de Master 2 en urbanisme et aménagement au sein de la Direction Régionale de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement (DREAL) Hauts-de-France et plus précisément dans le service Eau et Nature, pôle Sites et Paysages.

3. Marylise Cottet, Avec la contribution de : Malou Allagnat, Émilie Genelot et Julien Rodriguez, « Notion en débat : paysage », Géoconfluences, octobre 2019.

4. Sylviane Tabarly, « Le paysage et la loi en France et en Europe : législations et réglementations, une sélection (2007) », Géoconfluences, avril 2007.

Créée en 2009, la DREAL est un service déconcentré de l'État, placé sous l'autorité du ministère chargé de la Transition écologique.

Présente dans chaque région, la DREAL assure des missions de mise en œuvre des politiques publiques nationales en matière d'environnement, de développement durable, d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de mobilité, d'énergie et de logement.

Concernant plus spécifiquement la question du paysage, le service Eau et Nature (SEN) de la DREAL se compose de cinq pôles : Pôle risques naturels, pôle délégation de bassin Artois-Picardie, Pôle Eau et Milieux Aquatiques, Pôle Sites et Paysages, Pôle Nature et Biodiversité. Le SEN a pour mission de préserver les sites et les paysages, ainsi que la qualité de l'eau et les milieux aquatiques, le patrimoine naturel régional et la biodiversité.

Intervenant également dans la prévention et la gestion des risques naturels notamment liés aux inondations et submersions marines, le service Eau et Nature exerce parfois un pouvoir de police.

Ainsi, à travers ce stage, j'ai eu pour mission de travailler sur la réactualisation des Atlas de paysages. Aujourd'hui, la région Hauts-de-France compte 4 Atlas de paysages :

- Atlas de paysages de l'Aisne - 2004
- Atlas de paysages de l'Oise - 2005
- Atlas de paysage de la Somme - 2007
- Atlas de paysages du Nord-Pas-de-Calais - 2008

Les paysages sont soumis à des phénomènes tels que l'urbanisation, avec une perte évidente de la biodiversité. De nouveaux paysages apparaissent alors : paysages de zones d'activités, zones résidentielles... Écrits entre 2004 et 2008, ces Atlas ont aujourd'hui une vingtaine d'années et nécessitent, de ce fait, une actualisation.

Grâce à un questionnaire et à des entretiens menés auprès des acteurs susceptibles d'utiliser ces Atlas, nous avons pu déterminer les attentes et les objectifs afin de créer une méthode de rédaction et un fil conducteur pour cette nouvelle génération.

Cette méthode a pu être appliquée à travers la réactualisation d'une unité paysagère de la vallée de la Somme.

Afin de mener à bien ce travail de réactualisation, il est nécessaire de s'accorder sur ce que recouvre précisément un Atlas de paysages. Le Larousse définit le mot *Atlas* comme étant un "*Recueil ordonné de cartes, conçu pour représenter un espace donné et exposer un ou plusieurs thèmes (géographie, économie, histoire, astronomie, linguistique, etc.) ; ensemble de planches de même destination joint à un ouvrage*".

Utilisé pour la première fois par le géographe flamand Gérard Mercator à la fin du XVI^e siècle, le mot *Atlas* lui a permis de désigner le travail de cartographie de son époque qu'il a mené durant vingt-six ans.⁵

Dans ce cadre, les Atlas de paysages apparaissent comme des outils précieux. Conçus à l'échelle départementale ou régionale, ils permettent d'identifier, de caractériser et de comprendre les paysages d'un territoire donné. Ils offrent une lecture géographique, historique et sensible des unités paysagères, et constituent un support d'aide pour les acteurs de l'aménagement. Bien qu'ils ne soient pas prescriptifs, ces documents participent à une meilleure intégration du paysage dans les politiques publiques.

Les Atlas de paysages permettent donc la compréhension d'un territoire et de ses composantes ; mais surtout, ils livrent une compréhension orientée et définie.

Dans le cadre de ce mémoire, il semblait donc pertinent de traiter de la question du regard sur le paysage. Les interprétations du paysage diffèrent et évoluent selon les époques, les modes de vie, la socialisation et les *habitus* des individus.⁶

Nous sommes tous l'homme à la redingote noire de Caspar David Friedrich ; nous regardons dans une même direction, mais voyons-nous la même chose ?

Finalement, en quoi les Atlas de paysages influencent-ils notre manière de comprendre et de regarder les paysages ?

Les Atlas de paysages nous invitent à une compréhension des territoires (I), de par leur histoire (I.1) jusqu'à une première vision qui se veut objective et factuelle (I.2).

Ils deviennent alors un support pour l'apprentissage des paysages (II), orientée selon la méthodologie employée (II.1), participant à l'influence sur les représentations sociales et politiques que l'on peut se faire des paysages (II.2).

Toutefois, la réactualisation des Atlas de paysages questionne la position du regard et la posture face aux paysages (III), mettant ainsi en évidence la mutation des territoires (III.1) avec de nouvelles lectures (III.2), tout en questionnant l'avenir de la nouvelle génération d'Atlas de paysages (III.3).

6. Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1979





*Les Atlas de paysages comme outil de compréhension du territoire
Genèse des Atlas de paysages*



Atlas : l'image qui a donné leur nom aux atlas | Bibliothèque nationale de France

Les Atlas de paysages comme outil de compréhension du territoire

Genèse des Atlas de paysage

Pourquoi emploie-t-on le mot *Atlas* pour désigner ces ouvrages qui décrivent et organisent nos territoires ?

Historiquement, le mot *Atlas* a été popularisé par Gérard Mercator – géographe, cartographe et mathématicien flamand du XVI^e siècle. Le mot apparaît pour la première fois à titre posthume, lorsque son fils publie en 1595 son œuvre: *Atlas sive cosmographicae meditationes de fabrica mundi et fabricati figura* (Atlas, ou Méditations cosmographiques sur la fabrication du monde et la figure du monde fabriqué).

En offrant une description du monde ordonnée, raisonnée et cohérente, l'Atlas de Mercator reflétait une vision du monde influencé par la cosmologie chrétienne et la recherche scientifique de la Renaissance.

Ainsi, les *Atlas de Mercator* tels qu'ils sont communément appelés aujourd'hui, marquent un tournant dans l'Histoire de la représentation du monde. En créant l'idée d'un « *Atlas* » géographique, Mercator a fondé une tradition encore vivante aujourd'hui, dont les *Atlas de paysages* en sont indirectement les héritiers.

Ces *Atlas de paysages* donnent, eux aussi, une représentation géographique de par leur découpage : régional ou départemental.

Mais pourquoi a-t-on décidé d'écrire sur les paysages ?

Dans un contexte de politiques publiques sur l'environnement et de prise de conscience de la nécessité de préserver les paysages, les *Atlas de paysages* ont été vus comme des outils de partage de connaissance entre les territoires.

L'*Atlas des paysages des Yvelines*, publié en 1994, constitue une première nationale. Porté par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Yvelines (CAUE 78) et les paysagistes Alain Mazas et Alain Freytet, il formalise une méthodologie pionnière, qui servira ensuite de base à la définition d'un cadre méthodologique national, établi par le ministère.

Entre 1995 et 2014, 76 atlas avaient déjà été publiés (68 départementaux, 8 régionaux).⁷

Ainsi, un nouveau vocabulaire apparaît tel que les *unités paysagères* (ou *entités paysagères* selon les *Atlas*) qui permettent de découper le territoire en ensembles cohérents définis par des critères géomorphologiques, historiques, perceptifs ou d'usage.

Au fil des années, les *Atlas de paysages* ont su s'adapter à la diversité des territoires, qu'ils soient ruraux, périurbains ou naturels. Mais qu'en est-il des espaces entièrement urbanisés, souvent considérés comme dépourvus de « *paysage* » au sens traditionnel du terme ?

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'*Atlas des paysages de Paris*, publié en 2022, qui constitue une innovation majeure : il s'agit du premier *Atlas de paysages* intégralement urbain en France. Ce document inédit propose une lecture fine des paysages parisiens à travers leurs ambiances, leurs formes bâties, leurs usages et leurs perceptions sensibles.

7. Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. (s.d.). *Les atlas de paysages. Données et statistiques*



Il marque une nouvelle étape dans la reconnaissance du paysage urbain comme composante à part entière du cadre de vie, au même titre que les paysages sauvages ou ruraux.

Bien qu'il s'agisse d'un Atlas consacré à l'urbanisation des paysages, il rend compte d'une diversité urbaine.

Entre le quartier de la Défense, les quartiers résidentiels à l'architecture Haussmannienne, l'Atlas des paysages de Paris donne à voir les différentes formes que peut revêtir une ville.

Dans son élaboration l'Atlas des paysages de Paris a également donné lieu à l'organisation d'ateliers participatifs et à la création d'un questionnaire, recueillant ainsi la perception paysagère des habitants. Ces démarches ont intégré une approche sensible et ont ainsi donné, pour la première fois, un caractère personnel à l'ouvrage. Cet Atlas est devenu de ce fait un moyen d'appropriation et a permis de créer un sentiment d'appartenance pour les habitants qui ont pu participer à son élaboration.

*Les Atlas de paysages comme outil de compréhension du territoire
L'influence du regard*



Henri Cueco

Les Atlas de paysages comme outil de compréhension du territoire

L'influence du regard

Ces Atlas sont une invitation à la contemplation de nos paysages. Ils deviennent des manuels qui nous permettent de comprendre comment regarder un paysage.

Que doit-on voir ?

Que doit-on comprendre ?

Quelles sont les logiques qui ont façonné ces paysages ?

Les Atlas de paysages nous proposent de faire connaissance avec les paysages d'un territoire, nous permettant ainsi d'en comprendre les composantes. Ils rendent lisible ce qui nous semble parfois diffus ou invisible.

Une culture de paysage commune émerge ainsi entre tous les acteurs d'un territoire : élus, habitants, professionnels, étudiants, etc.

En ce sens, les Atlas de paysages agissent comme une première initiation au regard paysager : ils enseignent à voir au-delà de l'évidence, à comprendre ce qui compose un paysage — ses formes, ses usages, ses perceptions, son histoire. Ils transforment peu à peu la simple observation en lecture attentive et critique du territoire.

Grâce à des photosmontages, l'Atlas des paysages de la Vienne nous accompagne, de façon, pédagogique, dans la lecture paysagère.

Bien qu'il ne s'agisse que d'une invitation à un exercice de lecture paysagère, nous pouvons supposer qu'il s'agit d'une forme d'influence sur les éléments distinctifs qui feraient paysage.

Mais n'y a-t-il qu'une seule manière de lire un paysage ? Distinguer la ligne d'horizon, ses perspectives et ses points d'appel visuels sont-ils les seules manières d'aborder la notion de paysage dans son ensemble ?

Que nous soyons un enfant, un étudiant, un élu ou un touriste, nous n'aurons pas la même perception. Nous n'y découvrirons pas la même chose et notre façon de nous comporter face au paysage sera différente. Les Atlas de paysages cristallisent la perception d'un paysage à un moment donné, à une certaine époque.

L'esthétisme d'un paysage questionne : qu'est-ce qui est beau de ce qui ne l'est pas ?

Pourquoi restons tous admiratifs devant l'étendue bleue que représente l'océan quand nous considérons une zone commerciale désagréable ?

Aujourd'hui, notre monde évolue à une vitesse qui nous échappe la plupart du temps. Les impératifs écologiques - en autres - nous obligent à comprendre nos territoires et à en percevoir les variations, ainsi que de nous y adapter. Lire un paysage n'est pas simple ; comprendre ses logiques et ce qui fait l'identité d'un territoire n'est pas inné. C'est en ce sens que les Atlas nous permettent une première ouverture vers cette compréhension des territoires.



Les Atlas amènent à voir un esthétisme commun d'un territoire - parfois influencé et construit par des modes de représentations, des valeurs sociales et des imaginaires collectifs.

Comme un grand manuel que l'on prendrait plaisir à ouvrir pour y apprendre de nouvelles choses, les Atlas de paysages nous racontent une histoire ; celle marquée par le passé, celle qui a participé à l'élaboration de notre mode de vie actuel.

Le géographe et archéologue Roger Agache écrivait alors "Nos paysages sont nos archives. Nos paysages sont nos premiers monuments historiques".

Les paysages y sont racontés, décrits. Mais ces perceptions varient selon les époques et les individus.

Comme l'explique Alain Corbin dans son ouvrage *L'Homme dans le paysage*, "Le paysage est une façon d'éprouver et d'apprécier l'espace. Or, cette lecture, qui varie selon les individus et les groupes, ne cesse de se modifier au fil du temps".

Toutefois, une autre question mérite d'être posée, puisque nous pourrions nous demander si ce n'est pas le rôle même d'un Atlas de paysage que d'accompagner et d'inévitablement créer une certaine influence dans la compréhension et l'appréhension d'un paysage.

Les Atlas de paysages éduquent le regard, au même titre que Rachel Carson écrivait dans son ouvrage *Le sens de la Merveille* que la beauté du monde fait l'éducation des enfants.⁸

Les coupes paysagères des Atlas des paysages de la Somme permettent une compréhension de l'aménagement paysager d'un territoire : Pourquoi la topographie a-t-elle permis la création d'une ligne de chemin de fer ?

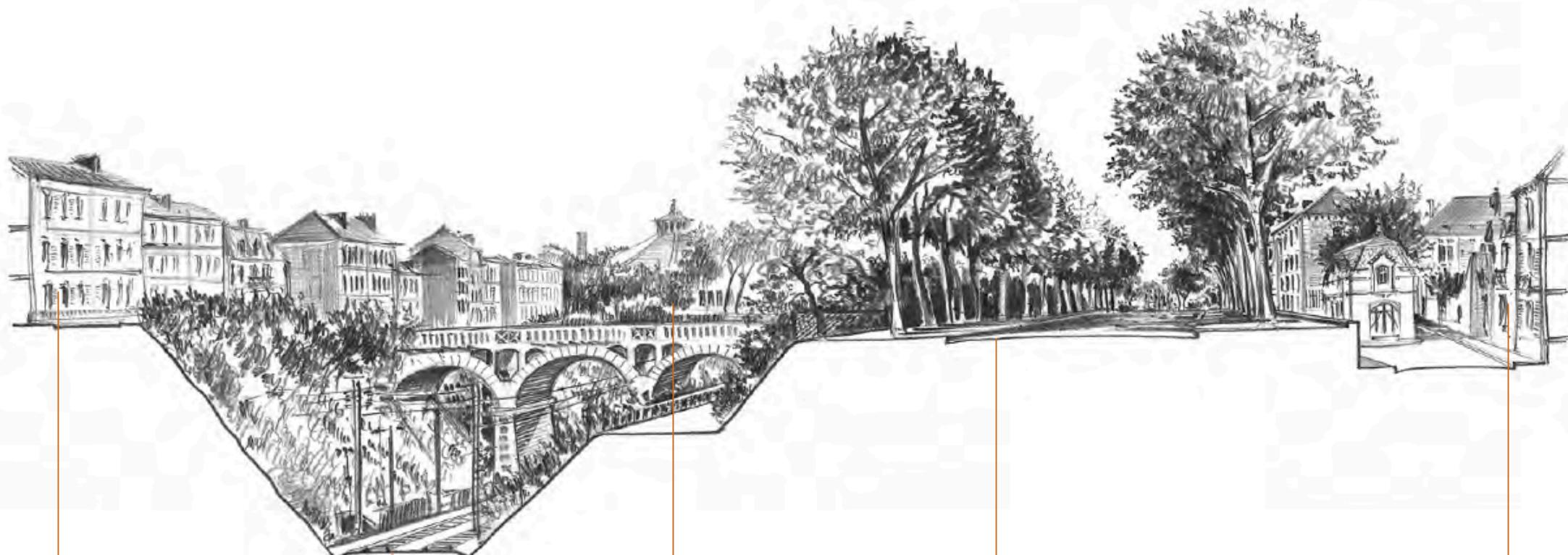
À toutes les questions complexes, naïves ou enfantines, les Atlas se proposent d'y répondre.

Ainsi, les Atlas de paysages sont les héritiers d'un Atlas retraçant une présentation cartographique et géographique de notre monde.

Ils sont portés par des politiques publiques nationales et façonnés par des volontés de préservation et de promotion des paysages. Explorés comme des outils de partage de connaissance, les Atlas sont considérés comme des outils précieux à la compréhension d'un paysage, de son histoire et de son identité.

Ils deviennent alors des supports pour la lecture des paysages permettant ainsi une lecture nationale et uniforme, pouvant impacter les représentations sociales et politiques que l'on peut se faire d'un paysage.

8. Rachel Carson, *Le Sens de la merveille*, trad. Agnès Desarthe, Paris, Éditions Wildproject, 2017



Le déclassement des fortifications en 1803, puis la démolition de la Porte de Paris en 1825, permettent à Amiens de s'extraire de ses remparts. Dès 1850, le lotissement d'Henriville se construit. Les hôtels particuliers sont bâtis aux abords des boulevards (parmi lesquels figure celui de Jules Verne). Plus loin, se construisent des alignements de maisons standardisées en brique, "les amiénoises", caractéristiques du paysage des faubourgs. A l'extérieur enfin, se regroupent les usines.

A l'emplacement des douves des anciennes fortifications, sont aménagées les nouvelles voies de communication : au nord, le canal de la Somme (1825) et au sud, la ligne de chemin de fer Paris-Boulogne (1846). Le pont Lemerrier est construit pour relier le nouveau quartier Henriville aux boulevards.

En 1889, la ville d'Amiens fait construire un cirque sur ses boulevards, à l'image de Paris ou de Reims. Le terrain retenu, est l'esplanade de Longueville, un ancien champ de foire situé à la jonction du nouveau quartier d'Henriville et du centre ancien. L'architecte est Emile Ricquier. Jules Verne qui inaugurera le bâtiment, le qualifiera de : "gigantesque et superbe narghilé, au centre d'un panorama de verdure "

Un exemple d'aménagement paysager du XIX^e siècle : la transformation des anciennes fortifications, au sud d'Amiens

Comme Paris l'avait réalisé à la fin du XVII^e siècle, et comme Abbeville ou Roye l'entrepreneurent alors, Amiens transforme ses anciens remparts en boulevards circulaires plantés ou "cours". Le mot boulevard, jusqu'alors terme de vocabulaire militaire, glisse vers le répertoire de l'embellissement urbain. Le volume des anciens talus de terre reste visible dans le profil général du mail encadré de contre-allées.

La confiscation des biens de l'Eglise sous la Révolution, permet de construire les nouvelles institutions sur le terrain des anciens couvents. L'avenue de la République, percée entre l'ancien forum et les nouveaux boulevards, réunit la Préfecture, le Musée de Picardie, la Bibliothèque, le Conseil Général, la Banque de France, la Caisse d'Epargne, puis le siège du quotidien régional, "le Progrès de la Somme", qui deviendra "le Courrier Picard".



Fagnières, Marne, Mathilde Detail, 2022



Fagnières, Marne, Mathilde Detail, 2024

*Les Atlas de paysages comme apprentissage de la lecture des paysages
L'orientation de la lecture par le choix méthodologique*



Paysage ferroviaire - Ville de Laon, Aisne - Mathilde Detail, 2021

Les Atlas de paysages comme apprentissage de la lecture des paysages

L'orientation de la lecture par le choix méthodologique

Le choix méthodologique pour la rédaction des Atlas de paysages permet d'orienter la volonté que peut prendre un Atlas : Que souhaite-t-on exprimer à travers ces ouvrages ?

À quel public est-il destiné ?

En 2024, le ministère a lancé une méthode nationale permettant de rédiger un fil conducteur commun.

Cette méthode, structurée en trois parties, vise à uniformiser la forme des Atlas au niveau national.

*“Ce nouveau référentiel national de production des Atlas de paysages, doublé de son livret “le Standard de paysages : données issues des Atlas de paysages”, est le fruit d’un travail collaboratif entre les acteurs de l’aménagement et du paysage. Fondé sur les enseignements et les pratiques existantes dans les territoires, il restitue les savoir-faire et les compétences nécessaires pour faire de la connaissance des paysages un outil fédérateur et d’aide à la décision. Conçu comme un guide pratique à destination des élus, experts, techniciens des collectivités et services d’accompagnement de l’État, il apporte un éclairage nouveau et d’actualité pour susciter la création ou l’actualisation de la prochaine génération d’atlas de paysages”.*⁹

Ainsi, cette méthode propose des étapes communes à la construction des Atlas de paysages.

Elle permet d’accompagner la construction de la commande, jusqu’au cahier des charges, offrant ainsi une orientation politique.

Le choix méthodologique est ainsi orienté vers une lecture plurielle, qui associe observation sur le terrain, analyse documentaire et participation des acteurs locaux.

En effet, les nouveaux atlas intègrent la perception des populations sur les paysages. C'est le cas de l'Atlas de paysages de Paris. À travers des ateliers participatifs et un questionnaire, l'élaboration de cet Atlas a permis de recueillir la sensibilité de chacun par rapport à un paysage donné.

Jean-Jacques Rousseau est peut-être le premier à avoir intégré dans la littérature française la notion de sensibilité au paysage.

Il écrit alors dans *Les Rêveries du Promeneur solitaire* : “La terre, offre à l’homme, dans l’harmonie de ses trois règnes, un spectacle plein de vie, d’intérêt et de charme. Le seul spectacle au monde dont ses yeux et son cœur ne se lassent jamais. Plus un contemplateur a l’âme sensible, plus il se livre aux extases qu’excite en lui cet accord”.¹⁰

La sensibilité relève le plus souvent de la question de l'esthétisme du paysage ; les paysages de carte postale. Bien que Kant se propose de donner une analyse du sens commun comme fondement même du jugement de la beauté et de l’art, le paysage reste une affaire de sentiments relativement confus, souvent orientés par nos affects.¹¹

On pourrait accorder une certaine forme de vérité à l'affirmation de Descartes lorsqu'il écrivait “C'est le sujet à partir duquel s'organise la vérité”.¹²

9. Méthode Nationale 2024 des Atlas de paysages

10. Jean-Jacques Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, éd. Frédéric S. Eigeldinger, Paris, GF Flammarion, 2001

11. Emmanuel Kant, *Critique de la faculté de juger*, trad. Alexis Philonenko, Paris, Vrin, 1993

12. René Descartes, *Discours de la méthode*, éd. Laurence Devillairs, Paris, GF Flammarion, 2005

C'est en ce sens que l'urbaniste américain, Kévin Lynch a introduit en 1960 la notion d'*imagibilité* dans son livre *L'image de la Cité*. Il a interrogé les habitants des grandes métropoles américaines pour comprendre ce qui faisait paysage, leurs points de repère et leurs affects vis-à-vis de la ville.¹³

À travers des enquêtes menées à Boston, Jersey City et Los Angeles, Lynch développe le concept d'image mentale de la ville, c'est-à-dire la représentation que chaque individu se fait de son environnement urbain. Sa démarche est à la fois empirique et théorique : il recueille des cartes mentales dessinées par les citadins, qu'il analyse pour dégager les éléments structurants de l'espace urbain. Il identifie cinq composantes majeures de l'image urbaine : les chemins, les limites, les quartiers, les nœuds et les repères. Pour Lynch, une ville « lisible » (*legible*) est celle dont l'organisation spatiale est suffisamment claire pour permettre à ses habitants de s'y orienter facilement et de s'y attacher. L'ouvrage marque une rupture avec l'approche purement fonctionnelle de l'urbanisme moderne et ouvre la voie à une conception plus humaine, sensible et cognitive de l'espace urbain. Ainsi, à partir de cette enquête, nous pouvons supposer que la notion même de paysage dépend de notre cadre de vie.

Bien souvent, le rôle même d'un paysagiste est l'enquête de terrain. Comment peut-on parler d'un paysage sans même y avoir mis les pieds au moins une fois ?

En 2014, la DREAL Auvergne a réalisé un itinéraire à travers son territoire en vue de l'écriture de l'Atlas de paysages. Permettant ainsi de faire l'inventaire des paysages du territoire, cette démarche a également permis un échange avec les différentes populations des petits villages.

En mettant en relation des lieux, des usages et des perceptions locales, l'Atlas de paysages engage une sensibilité incarnée du sujet au monde. Il ne se contente pas de représenter un territoire de manière objective ou distante ; il propose une lecture située, ancrée dans les expériences vécues, les pratiques quotidiennes et les imaginaires partagés.

Ainsi, l'atlas devient un support d'appropriation sensible, un médium par lequel chacun peut se reconnaître dans le territoire qu'il habite ou qu'il traverse. Il permet de raviver des attachements personnels — à un chemin familier, à une lumière particulière, à une ligne d'horizon — qui échappent aux représentations technicisées ou fonctionnelles. Il peut aussi provoquer des résonances affectives ou symboliques, en révélant des dimensions oubliées ou marginales du paysage : un hameau isolé, un nom de lieu chargé d'histoire, une ambiance sonore ou une saisonnalité.

De ce fait, l'atlas devient un outil d'ancrage identitaire, tout en ouvrant sur des réflexions écologiques plus larges : qu'est-ce qu'habiter ? Que signifie préserver un paysage, non seulement pour sa valeur écologique, mais pour sa valeur vécue, partagée, transmise ? En rendant visible la richesse des points de vue et la pluralité des liens au territoire, l'atlas permet au sujet de se projeter, d'imaginer, et parfois même de réinventer son rapport au monde.

Bien souvent, les atlas sont alimentés par des reportages photographiques. Ils mettent en lien le passé, le présent et parfois même le futur.

Bien plus facile de parler du passé, ces reportages photographiques permettent de comprendre ce qui peut faire l'identité d'un territoire, par le biais publicitaire, par exemple.

Le paysage a souvent été une source d'attractivité sur lesquels les territoires pouvaient s'appuyer.

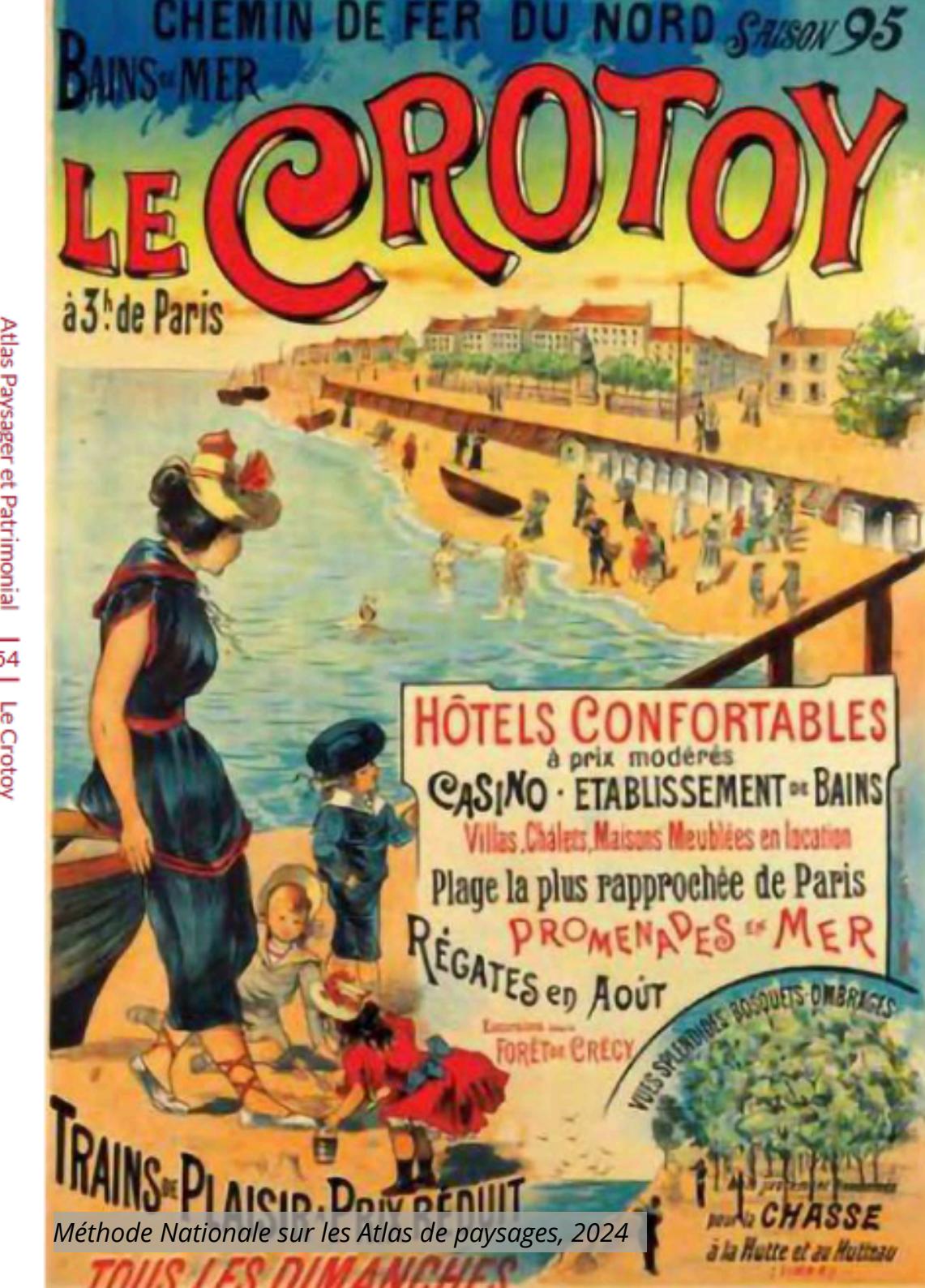
Ils répondent à une fonction économique qui leur a été attribuée selon des enjeux et des logiques.

Les atlas retracent ces logiques - fondatrices d'un nouveau milieu ou d'une nouvelle image mentale concernant un paysage -

Ces représentations mentales sont parfois plus simples à aborder. Ayant un caractère pédagogique, une photo, une affiche, un dessin permettent d'aborder le paysage sous un format facile d'accès. Aujourd'hui, le téléphone est prépondérant dans nos relations. Et nous avons tous à coup sûr le réflexe de le sortir pour prendre en photo un "beau" paysage ou un élément qui nous interpelle et qui nous questionne. La photo devient alors une pratique de nos façons de faire.

Dans *La chambre claire*, publié en 1980, Roland Barthes parle alors de *punctum* pour désigner ce détail qui "poignarde" le spectateur - ce qui souvent se produit dans une photo de paysage.¹⁴

14. Roland Barthes, *La Chambre claire : Note sur la photographie*, Paris, Gallimard / Le Seuil, coll. « Cahiers du cinéma », 1980



*Les Atlas de paysages comme l'apprentissage de la lecture des paysages
L'influence sur les représentations sociales et politiques*



La Défense, Paris, Mahilde Detail, 2025

Les Atlas de paysages comme apprentissage de la lecture des paysages

L'influence sur les représentations sociales et politiques

Inévitamment, le paysage est politique. Que ce soit par la création d'un plan de paysage, d'un plan local d'urbanisme ou par des labels, le paysage est une affaire devenue politique.

Il façonne nos conditions de vie, d'habitat ; l'environnement dans lequel nous vivons oriente notre culture et nos façons de nous acclimater à un lieu.

Notre façon de voir un paysage dépend des imaginaires et des constructions sociales, souvent bien ancrées depuis des décennies.

La méthode nationale présentée par le ministère inclut un volet de recommandations dans la nouvelle génération d'Atlas. Les Atlas de paysages doivent ainsi, orienter les élus afin de les accompagner sur la prise en compte de leurs paysages dans les projets futurs d'aménagement.

Mais ce volet de recommandations pose des questions et fait débat entre les acteurs concernés : À quelle échelle doit-on réaliser ces recommandations ? Est-ce réellement le rôle d'un atlas ? Les élus vont-ils se saisir de ces outils ? Comment ne pas substituer le volet recommandations aux plans de paysage ?

En ce sens, la valeur juridique de l'Atlas de paysages se pose. Dans quelle mesure un Atlas de paysages peut-il être saisi par un juge ?

Il est à noter que bien qu'il s'agisse d'un document de connaissances, ce dernier n'a aucune valeur juridique.

Toutefois, le philosophe Alain Roger parle d'*artialisation* dans son livre *Court traité sur le paysage*. Le paysage n'existe pas en soi, il est construit culturellement, souvent selon des codes esthétiques.¹⁵

Cette construction a des implications politiques : ce que l'on décide de « voir » comme paysage est le résultat d'un choix idéologique ou culturel.

Notre rapport à la Nature est lui aussi culturel. Les ouvrages qui expliquent la construction de ce rapport ne manquent pas. L'anthropologue Philippe Descola a passé une partie de sa carrière à étudier ce rapport démontrant ainsi la construction culturelle des Occidentaux à la nature dans son ouvrage *Par-delà la nature et culture*, publié en 2005.¹⁶

Quels sont les critères de préservation d'un paysage ?

Les débats scientifiques et écologiques permettent d'orienter ces questionnements en prenant le prisme de la biodiversité comme premier vecteur de préservation.

15. Alain Roger, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, coll. « Le Promeneur », 1997

16. Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 2005

La préservation des paysages est devenue une question politique parce que le paysage n'est plus seulement perçu comme un cadre esthétique ou patrimonial, mais comme un enjeu collectif touchant à l'environnement, à l'identité territoriale et à la qualité de vie des citoyens. Dès le XIX^e siècle, avec les premières lois de protection des sites en France (1906, 1930), il s'agissait de préserver des espaces « remarquables » menacés par l'industrialisation ou l'urbanisation. Mais depuis la seconde moitié du XX^e siècle, le paysage est progressivement reconnu comme une ressource sociale, culturelle et économique : il façonne l'attractivité d'un territoire, soutient le tourisme, influence le cadre de vie et sert de support à des mémoires collectives.

Le paysage devient alors un espace de négociation et de conflits, où l'action publique cherche à concilier protection, transformation et valorisation. En ce sens, la préservation du paysage est politique non seulement parce qu'elle relève de décisions collectives et réglementaires, mais aussi parce qu'elle engage une vision partagée du territoire et du futur des sociétés.

Les atlas influencent la manière dont les habitants perçoivent leur environnement, ce qu'ils considèrent comme remarquable ou digne de protection, mais aussi les choix politiques en matière d'aménagement, de conservation ou de développement. En figeant certaines images du paysage, ils peuvent à la fois renforcer un sentiment d'identité territoriale et cristalliser des conflits d'usages ou de représentations entre acteurs locaux.

Certains éléments de paysage définissent les territoires et sont l'image même de leur attractivité touristique et économique. En Champagne-Ardenne, les vignes ont amené à la fabrication du champagne, donnant ainsi son image de marque à des villes comme Épernay ou Châlons-en-Champagne - là où se sont implantées des maisons de champagne. Ils deviennent alors des éléments significatifs pour des territoires pouvant mener jusqu'à une forme d'amour du lieu et d'un paysage affectif.

Les atlas peuvent ainsi renforcer des récits patrimoniaux ou naturalistes, soutenir des politiques de protection ou de développement touristique, mais aussi exclure des formes de paysages considérées comme banales, industrielles ou dégradées. Leur usage participe à la mise en récit des territoires et peut influer sur les arbitrages en matière d'urbanisme, d'agriculture ou d'énergie, en rendant certains projets socialement plus acceptables ou, au contraire, plus contestés.

En somme, les Atlas de paysages agissent comme des médiateurs entre perception sociale, savoir expert et décision politique, inscrivant le paysage dans un espace de négociation symbolique et stratégique. Bien souvent, les politiques d'aménagement ont été le fruit de pratiques et d'usages. L'aménagement des sentiers du littoral a résulté d'une démarche touristique et de volonté d'attractivité du territoire.



Belvédère de la falaise de sainte-Colette, Mathilde Detail, mai 2025



Belvédère de la falaise de sainte-Colette, Mathilde Detail, juillet 2025

La réactualisation des Atlas de paysages : Une nouvelle lecture ?
La mutation des paysages



Lyon, Mathilde Detail, Février 2024

La réactualisation des Atlas de paysages : une nouvelle lecture ?

La mutation des paysages

Le paysage, loin d'être une image figée, est fondamentalement un phénomène mouvant, en perpétuelle transformation. Cette mouvance peut être physique — érosion, croissance végétale, aménagements humains — mais aussi symbolique : les regards portés sur le paysage évoluent avec les sensibilités, les cultures, les usages. Ce que l'on considérait naguère comme banal peut aujourd'hui devenir un objet patrimonial ou esthétique, et inversement.

La mutation est aussi celle du temps vécu : un même lieu ne se donne pas de la même manière selon les saisons, la lumière, les sons, ou les états d'âme de celui qui le parcourt. Le paysage devient alors relationnel, produit d'une interaction entre un environnement matériel et une subjectivité en mouvement. Le paysage ne se limite pas à une « vue », mais se déploie dans l'expérience.

Soumis à l'urbanisation, nos paysages changent et évoluent rapidement. Ils font l'objet de projets d'aménagement pour répondre à des enjeux et des défis. Les volontés alternent entre défis climatiques, développement économique et préservation du paysage.

Les énergies renouvelables - sensées répondre aux défis climatiques et énergétiques - sont devenues des sujets de débats actuels en raison de leur intervention dans les paysages. Ils amènent à la création de "nouveaux paysages" de par leurs imposantes structures (parcs éoliens) et de part leur jeu d'ombre et lumière dans les espaces (panneaux solaires).

Principe même du projet d'aménagement, celui-ci donne vocation à définir un usage au paysage. Dans les années 2000, les parcs éoliens n'étaient qu'un mouvement marginal.

Maintenant, ces "nouveaux paysages" font débat et suscitent des réactions. Les avis sont mitigés et les auteurs se relayent pour y proposer des analyses.

Michel Bernard écrit "*une éolienne n'est pas laide en soi mais dans son rapport avec l'environnement où elle a été dressée. leur gigantisme prolifère, brise les proportions auxquelles nous sommes accoutumées de naissance et de génération en génération en tout lieu. Les plus grands chênes paraissent des nains, de ridicule miniature dans leur voisinage, une forêt, une râche moquette, une rivière, une rigole. Ce qui dans la nature inspire le sentiment de la grandeur, de la majesté, de la noblesse, de l'éternelle force de la vie, tout cela est humilié par des machines. Le malaise éprouvé à traverser ces étendues hérissées n'a pas d'autres origines. C'est un déracinement du regard humain.*"¹⁷

Ainsi, critiquées pour leur aspect esthétique, les éoliennes deviennent l'objet de revendication à laquelle Greenpeace s'est proposé de répondre en écrivant : "*Trouver une éolienne moche ou jolie c'est une histoire de goût personnel et on ne se risque pas à commenter vos goûts et vos couleurs. Elles attirent le regard car il s'agit de constructions récentes. Bientôt, nous ne les verrons plus ? Ce n'est qu'une question d'habitude.*"¹⁸

17. Qu'est-ce qu'un paysage ? (émission Répliques, animée par Alain Finkielkraut ; avec Michel Collot, et Benjamin Olivennes, essayiste) – réalisation : François Caunac. France Culture, publié le 26 juillet 2025

18. Ibid.

Toutefois, la position de Greenpeace pourrait être remise en question par le critique littéraire, Gérard Genette qui écrit dans son ouvrage *L'œuvre de l'art* que “dire c'est “beau” signifie seulement dire “j'aime ça”. Le sujet esthétique juge l'objet beau parce qu'il l'aime et croit l'aimer parce qu'il est beau. On ne peut pas aller au-delà de cette proposition subjectiviste. On ne peut pas dire qu'un objet est objectivement aimable”.¹⁹

Les paysages bougent. L'urbanisation s'accélère et les préoccupations paysagères évoluent ; le réchauffement climatique suscite de nouveaux questionnements pour nos paysages : Comment créer des villes dites durables ? Quels sont les enjeux de végétalisation dans un paysage urbain ? Comment vont évoluer les paysages sous la contrainte climatique ?

Dans le podcast *Qu'est-ce que le paysage ?*, dirigé par Alain Finkielkraut, publié sur France Culture, l'invité Michel Collot explique que “dans les années 1980, les menaces qui ont pesé sur le paysage ont suscité un regain d'intérêt considérable pour la question du paysage en philosophie, dans les sciences humaines et sociales et aussi de la part des artistes et des écrivains”.²⁰

Finalement, l'évolution des paysages amène constamment à de nouveaux débats, de nouvelles façons de faire et de nouvelles interrogations. La plupart des Atlas de paysages de la région Hauts-de-France ont aujourd'hui été écrit depuis une vingtaine d'années. Peut-être que l'expression “l'eau a coulé sous les ponts depuis” n'a jamais été aussi vraie qu'aujourd'hui ?

La mutation des paysages peut également se traduire par de nouveaux découpages administratifs. La loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral vient en ce sens modifier les territoires. La France passe alors de 13 régions contre 27 auparavant. Ainsi, les centres de décision ne sont plus les mêmes et la délimitation communale et administrative des paysages bouge.

Face aux mutations rapides des paysages, les atlas nécessitent une actualisation. Documents de connaissance, il est impératif de pouvoir mobiliser ces ouvrages pour l'instruction des dossiers, la valorisation auprès d'un public et d'autres usages.

19. Gérard Genette, *L'Œuvre de l'art*, Paris, Seuil, « Poétique », rééd. 22 avril 2010, 816 p.

20. *Qu'est-ce qu'un paysage ?* (émission Répliques, animée par Alain Finkielkraut ; avec Michel Collot, et Benjamin Olivennes, essayiste) – réalisation : François Caunac. France Culture, publié le 26 juillet 2025

*La réactualisation des Atlas de paysages : Une nouvelle lecture ?
De nouvelles approches, nouvelles préoccupations de paysage*



63 rue de Meaux, 19e arrondissement Paris
Cour intérieure - Alexandre Chemetoff & Michel Desvigne - Mathilde Detail

La réactualisation des Atlas de paysages : une nouvelle lecture ?

De nouvelles approches, nouvelles préoccupations de paysage

Face à la mutation des paysages, les Atlas de paysages se voient obligés de redéfinir leur orientation et de réactualiser leurs données.

De nouvelles approches se découvrent alors et de nouveaux enjeux émergent. Alors que les premières versions répondaient principalement à une logique descriptive et patrimoniale, les révisions récentes prennent en compte des enjeux élargis, liés aux dynamiques écologiques, aux mobilités, aux transformations agricoles et urbaines, ou encore aux effets du changement climatique. Ces réactualisations traduisent un déplacement des préoccupations : on ne s'intéresse plus seulement à l'inventaire des paysages remarquables, mais aussi à la manière dont les habitants, les acteurs locaux et les usagers vivent et perçoivent leur environnement quotidien. L'atlas devient ainsi un outil évolutif et participatif, où les approches sensibles, sociales et prospectives complètent l'analyse morphologique et historique. Cette réorientation témoigne d'une volonté d'inscrire le paysage dans les grands débats contemporains, qu'il s'agisse de la transition écologique, de la qualité de vie ou de la construction d'identités territoriales partagées.

Mais surtout, il s'agit d'adapter l'atlas aux évolutions méthodologiques et technologiques.

De ce fait, les atlas doivent répondre à ces évolutions de nos outils de travail. La méthode nationale de 2024 projette en ce sens une démarche numérique. Si les premiers atlas ont été numérisés en format PDF, il s'agit pour cette nouvelle génération de pouvoir créer des cartes interactives, avec une actualisation des données régulièrement.

Grâce à leur facilité d'accès, ces nouvelles cartes permettent de toucher un public plus large et de rendre accessible la question du paysage. Pour recenser toutes ces nouvelles méthodes, l'État a lancé le *standard paysages*. Ce document recense toutes les nouvelles méthodes et informations que doit employer un atlas.

Le standard paysage met ainsi en perspective l'uniformation voulue par le ministère de tous les atlas nationaux. En parallèle, se pose la question de l'œuvre artistique que peut représenter un atlas de paysage. Dans quelle mesure cet atlas doit-il avoir une dimension poétique, littéraire et artistique, avec une signature propre à son auteur ?

Se pose également la question des anciens atlas : comment coopérer entre la nouvelle génération et l'ancienne génération ?

Doit-on continuer dans la même trame littéraire que certain atlas ont pris, ou faire table rase et renouveler le document ?

À toutes ces questions, les réponses sont souvent multiples, méritant débats et expérimentations.

La dimension écologique, très peu abordée jusqu'à présent dans les anciens atlas est également devenue une préoccupation majeure de nos territoires. La prise de conscience du réchauffement climatique sur nos paysages reste encore trop peu abordée à l'exception des incendies dus à la sécheresse et aux inondations que certains territoires subissent. De ce fait, il devient nécessaire que cette question puisse être abordée dans les nouveaux atlas, tout en permettant d'être adapté à chaque territoire et paysage. De nouvelles pratiques émergent également comme les énergies renouvelables qui viennent façonner nos paysages, les nouvelles pratiques agricoles etc.

À partir de tous ces domaines, c'est donc un travail de concert qui doit être mené entre des écologues, des sociologues, paysagistes, architectes, collectivités territoriales, CAUE, etc.

Permettant de croiser les regards, une analyse multidisciplinaire pourra permettre de recenser la diversité des paysages et de leurs usages.

Le volet recommandations prévues également par le ministère se veut être une nouvelle approche, donnant ainsi une nouvelle fonction aux atlas. Ce volet devra alors, inévitablement, traiter de nouvelles thématiques émergentes.

De nouveaux projets de grande ampleur transforment et bouleversent nos paysages. Depuis quelques années maintenant, le projet du Canal Seine Nord Europe a entamé de lourd travaux provoquant un changement radical dans certains territoires. En résonance avec ce projet, des mouvements de contestations politiques et militants se sont formés. Bien que celui du Canal Seine Nord Europe reste encore peu médiatisé, d'autres mouvements politiques ont marqué les esprits et l'actualité.

C'est le cas pour la ZAD de l'aéroport de Notre-Dame des Landes, le prolongement de l'autoroute A69, ou encore les Méga-Bassines à Sainte-Soline. Nous pouvons nous demander si ces mouvements de militantisme historiques ont leur place dans un Atlas de paysages, puisqu'ils marquent un répertoire d'action politique.

De par leur aspect historique et en lien direct avec le paysage, tous ces mouvements ont marqué notre histoire et nos rapports sociaux au paysage, devenant ainsi parfois des exemples de lutte.

La réactualisation des Atlas de paysages : Une nouvelle lecture ?
Quel avenir pour les Atlas de paysages ?



Le potager du roi, ENSP, Versailles, Mathilde Detail, septembre 2025

La réactualisation des Atlas de paysages : une nouvelle lecture ?

Quel avenir pour les Atlas de paysages ?

La nouvelle génération d'atlas pose quelques questions. Comment les faire connaître du grand public ? Comment faire en sorte que les élus puissent s'en saisir comme outil de décision ?

Finalement, ces documents ont pour vocation de faire connaître et d'offrir une première lecture de nos territoires.

Sur la base de dix ans, ces atlas doivent perdurer dans le temps, sans être oubliés deux ans après leur publication.

Ainsi, outre la réactualisation constante des données proposées par l'atlas, un travail de communication doit être réalisé et porté par divers acteurs afin de sensibiliser aux enjeux que le paysage représente.

À l'occasion des 40 ans, de l'Union Régionale des CAUE des Hauts-de-France, les 4 CAUE ont réalisé une exposition intitulée *40 ans, 40 lieux*. Cette exposition a été un moteur pour la découverte des paysages de la région Hauts-de-France permettant ainsi de mettre à disposition tous les Atlas de paysages.

En parallèle, les CAUE mènent plusieurs actions tout au long de l'année, notamment une formation aux élus, qui permet une première sensibilisation au paysage et une introduction ainsi qu'une invitation à la lecture et à la saisie des atlas.

La question du format fait également débat. Devons-nous abandonner l'usage du livre au profit du numérique ? Continuer à produire et travailler sur les deux formats ?

Peut-être qu'aujourd'hui le format du livre n'est plus d'actualité - en témoigne la baisse de fréquentation des bibliothèques. La facilité que le numérique représente pour les recherches tend à créer une préférence de ce format. En revanche, faut-il pour autant abandonner le support papier qui permet de laisser une trace culturelle et artistique. Nous conviendrons que le charme du papier à regarder de "beaux" dessins ou de "jolies" cartes s'opère davantage sur un format papier que sur un format numérique. Peut-être est-il également intéressant d'avoir cette trace en cas de panne informatique généralisée ou défaillance des systèmes de sauvegarde ?

Une des pistes questionnant l'avenir des atlas peut résider dans sa portée juridique. Est-il possible d'imaginer qu'un jour le document de l'atlas puisse avoir une valeur juridique dans les jugements juridiques ?

Dans quelle mesure cette portée juridique serait intéressante ou nécessaire dans certaines affaires ?

Les Atlas de paysages pourraient ainsi jouer un rôle clé dans l'adaptation au changement climatique, la valorisation du patrimoine naturel et culturel, mais aussi dans la sensibilisation du grand public à la qualité des cadres de vie. L'enjeu est donc de transformer ces documents de référence en outils vivants, évolutifs et partagés, capables d'accompagner les territoires dans leurs choix futurs.

L'importance de ces ouvrages n'est plus à mesurer. Ils permettent désormais une compréhension et une lecture des territoires. Néanmoins encore très peu connus du grand public, ces ouvrages méritent d'être distribués dans les écoles, les centres de documents et bibliothèques municipales. Avec leur volet pédagogique, des établissements agricoles et horticoles, les écoles d'architecture et de paysages et des écoles primaires pourraient s'en saisir pour une première approche de nos paysages.

Tout ce travail de communication repose sur un partenariat entre acteurs locaux et acteurs du territoire. Destinés à être connus du plus grand nombre, les Atlas de paysages doivent ainsi trouver leur place parmi d'autres livres sur les étagères, tout en se démarquant pour qu'ils s'intègrent dans les habitudes de chacun lorsque la notion de paysage est évoquée.





Initié par Gérard Mercator, les atlas sont devenus des documents représentatifs de nos paysages avec la considération et prise en compte de nos paysages dans les années 1990 et 2000, notamment avec la Loi Paysage de 1993 et la Convention Européenne de Florence.

Ainsi, la démarche des Atlas de paysages est lancée avec le premier Atlas des Yvelines qui initie une nouvelle tradition dans les territoires.

Au fil des années, les Atlas de paysages deviennent des manuels qui nous apprennent à lire et à comprendre un paysage. Grâce à plusieurs procédés tels que les croquis ou les photosmontages, une première approche territoriale devient possible.

Bien que la question de l'objectivité d'un atlas puisse se poser, ce document tend à expliquer les mécanismes et logiques de fabrication d'un paysage de par son histoire ou encore sa géographie. Devenant un réel manuel pour la compréhension des paysages, ils nous permettent d'avoir une première approche territorialisée et spatialisée.

Néanmoins, un Atlas de paysages peut être orienté par le choix méthodologique qu'il emprunte. Le ministère a lancé en 2024 la méthode nationale permettant l'uniformisation de tous les atlas français par un vocabulaire commun et par une méthode commune.

La méthodologie employée à la réalisation d'un atlas permet également de faire ressortir différentes sensibilités citoyennes au paysage. Grâce aux différentes étapes de l'écriture d'un atlas, celles-ci mettent parfois en lumière des constructions sociales et imaginaires autour d'une culture du paysage. De ce fait, l'Atlas devient un outil d'ancrage identitaire. Ce document permet également de tester de nouvelles formes de participation citoyenne. Allant à la rencontre des habitants pour recueillir la perception des citoyens sur le paysage, l'atlas devient alors un document pour tous.

C'est à partir de ce postulat que l'atlas devient alors un outil politique et un outil pour les représentations sociales. Faisant état des lieux des paysages et des valeurs culturelles qui y sont rattachées, l'atlas permet d'être un médiateur culturel tout en devenant un outil d'aide à la décision des élus, malgré sa non valeur juridique. Il permet néanmoins de comprendre les imaginaires sociaux construits dans un paysage.

En revanche, non figé, les paysages sont amenés à bouger et évoluer. Ils sont soumis à nos modes de vie et à des formes d'urbanisation auxquels les Atlas de paysages doivent s'adapter. Face à la mutation constante de l'environnement qui nous entoure, les Atlas de paysages deviennent parfois partiellement obsolètes et nécessitent une réactualisation de leurs données.

Ils doivent naviguer entre passé et nouveauté, notamment avec *les nouveaux paysages* que les énergies renouvelables créent, par exemple.

Avec les mutations des paysages, les Atlas de paysages doivent donc se réinventer en jonglant entre ancienne génération et nouvelle génération. Les nouvelles techniques, méthodes d'application et nouvelles thématiques demandent également une adaptation des atlas.

Depuis quelques années, le réchauffement climatique est au cœur des préoccupations. Impactant les paysages et la faune et la flore qui les animent, les atlas se doivent donc de traiter de ces thématiques nouvelles.

Ainsi, les atlas oscillent entre de nouvelles thématiques, de nouvelles approches méthodologiques, mais également de nouveaux formats.

Face à toutes ces nouveautés, la question de l'avenir des atlas se pose.

Ces outils, fondamentaux dans la compréhension et la lecture de nos paysages doivent ainsi pouvoir perdurer. Partagés entre le numérique et le format papier, ces deux supports permettent de créer une mise en valeur esthétique des Atlas de paysages, et une facilité d'accès pour le grand public par sa déclinaison numérique.

Le travail d'animation autour de l'atlas est également un sujet pour permettre sa diffusion et son appropriation par tous.

Bibliographie

Ouvrages

- Aragon, L. (1926). *Le sentiment de nature aux Buttes-Chaumont*.
- Barthes R., La Chambre claire : Note sur la photographie, Paris, Gallimard / Le Seuil, coll. «Cahiers du cinéma», 1980
- Bourdieu P., La Distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Éditions de Minuit, coll. «Le sens commun», 1979
- Carson R., Le Sens de la merveille, trad. Agnès Desarthe, Paris, Éditions Wildproject, 2017
- Corbin A., L'Homme dans le paysage. Paris, Éditions Textuel, 2001
- Descartes R., Discours de la méthode, éd. Laurence Devillairs, Paris, GF Flammarion, 2005
- Descola P., Par-delà nature et culture, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 2005

Bibliographie

- Genette G., L'Œuvre de l'art, Paris, Seuil, « Poétique », rééd. 22 avril 2010, 816 p.
- Kant E., Critique de la faculté de juger, trad. Alexis Philonenko, Paris, Vrin, 1993
- Le Boudec, B., & Izembart, H. (2007). *Atlas des paysages de la Somme*, Tome 1 & 2.
- Lynch K., The Image of the City, Cambridge, MIT Press, 1960
- Roger A., Court traité du paysage, Paris, Gallimard, coll. « Le Promeneur », 1997
- Rousseau J-J., Les Rêveries du promeneur solitaire, éd. Frédéric S. Eigeldinger, Paris, GF Flammarion, 2001

Sources internet & principaux sites consultés

- Atlas des pays et paysages des Yvelines. (s. d.). calameo.com. // (<https://www.calameo.com/read/004194709770a211456f5>)
- CAUE Pas-de-Calais—Atlas des paysages de la région Nord—Pas de Calais. (s. d.) // (<https://caue62.org/ressources/centre-de-documentation/2-accueil/75-atlas-des-paysages-de-la-region-nord-pas-de-calais>)
- CAUE80. (s. d.). CAUE 80—Architecture. CAUE80. // (<https://www.caue80.fr/>)
- Cottet, M., de, A. la contribution, Allagnat, M., Genelot, É., & Rodriguez, J. (2019, octobre). Notion en débat: Paysage (ISSN: 2492-7775)

- [Document]. Géoconfluences; École normale supérieure de Lyon. //(<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/paysage>)
- CR. (2017, décembre 12). Atlas des paysages. DREAL HAUTS-DE-FRANCE. // (<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Atlas-des-paysages-16575>)
- Atlas pratique des paysages. (s. d.). Atlas pratique des paysages d'Auvergne. Atlas pratique des paysages d'Auvergne. // (<https://atlaspratiquedespaysagesdauvergne.over-blog.fr>)
- Élections régionales, élections départementales, calendrier | vie-publique.fr. (s. d.). // (<https://www.vie-publique.fr/loi/20720-elections-regionales-elections-departementales-calendrier>)

- En 1992, le CAUE publiait le premier Atlas des paysages à l'échelle nationale s'appuyant sur le travail des paysagistes Alain Mazas et Alain Freytet. Agence Folla-Gautier, paysagistes-urbanistes. (s. d.). // (https://www.caue78.fr/consultez-nos-ressources-documentaires/l-atlas-des-paysages-des-yvelines?utm_source=chatgpt.com)
- Gérard Mercator (1512-1594) et sa projection. (s. d.). BnF Essentiels. // (<https://essentiels.bnf.fr/fr/focus/f35ef3dc-730e-4e72-940c-907262936471-gerard-mercator-1512-1594-et-sa-projection>)
- Gondran, E. P. (2016, février 27). Les services de la DREAL. DREAL HAUTS-DE-FRANCE. // (<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Les-services-de-la-DREAL>)

- « La Passerelle d'Argenteuil » de Sisley: Pourquoi peindre un lieu tel qu'il est? (2024, juillet 13). France Culture. // (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/voyage-en-pays-impressionniste/la-passerelle-d-argenteuil-d-alfred-sisley-5418054>)
- « La Passerelle d'Argenteuil » de Sisley: Pourquoi peindre un lieu tel qu'il est? (2024, juillet 13). France Culture. // (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/voyage-en-pays-impressionniste/la-passerelle-d-argenteuil-d-alfred-sisley-5418054>)
- Lechat, C. (2019, août 12). L'apparition du Nord selon Gérard Mercator – 1595. Géographie. // (<https://geographie-lechat.fr/2019/08/12/lapparition-du-nord-selon-gerard-mercator-1595/>)

- Les atlas de paysage. (s. d.-a). // (<https://www.donnees.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lesessentiels/essentiels/paysage-atlas.html>)
- Les atlas de paysage. (s. d.-b). // (https://www.donnees.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lesessentiels/essentiels/paysage-atlas.html?utm_source)
- Lot-et-Garonne, A. des paysages de. (2014, juillet 16). Pourquoi un atlas des paysages. // (<https://atlaspaysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article19>)
- Pourquoi s'intéresse-t-on aujourd'hui au paysage ? | Atlas des paysages. (s. d.). // (<https://paysages.ille-et-vilaine.fr/pourquoi-sinteresse-t-aujourdhui-au-paysage>)

- Qu'est-ce qu'un paysage? | France Culture. (s. d.). // (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/repliques/qu-est-ce-qu-un-paysage-5135>)
- Ropars-Wuilleumier, M.-C. (2009). L'âge du paysage (réflexion esthétique et représentation paysagère). In S. Charlin (Éd.), Le Temps d'une pensée : Du montage à l'esthétique plurielle (p. 379-399). Presses universitaires de Vincennes. (<https://doi.org/10.4000/books.puv.150>)
- Tabarly, S. (2007, avril). Le paysage et la loi en France et en Europe : Législations et réglementations, une sélection (2007) (ISSN : 2492-7775)
- [Document]. Géoconfluences; École normale supérieure de Lyon. // (<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageDoc2.htm>)

- Un atlas de paysage pour Paris. (2024, septembre 19). Fédération Française du Paysage - FFP. // (<https://f-fp.org/actualite/un-atlas-de-paysage-pour-paris/>)
- Voyage dans le paysage—Parution d'un texte inédit de l'écrivain Jean Giono. (2024, novembre 30). France Culture. // (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-conversation-litteraire/voyage-dans-le-paysage-alors-que-parait-un-texte-inedit-de-l-ecrivain-jean-giono-8922740>)



Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier François Riquiez pour m'avoir intégré à l'équipe dès le début de mon stage, pour sa gentillesse et sa bienveillance.

Le bon déroulement de ce stage n'aurait pas été possible sans Séverine Véniant et Sophie Gérin. Au-delà d'être des tutrices formidables, vous êtes devenues des amies et je n'oublierai jamais votre soutien durant les moments importants de l'été.

Nos échanges ont été très précieux et vous m'avez permis de m'exprimer et de me créer de très beaux souvenirs.

Merci à Hugo et Thomas pour la création de notre nouvelle famille et pour les moments où nous avons bien rigolé.

Merci à Olivier d'avoir partagé avec moi des moments de dessin durant nos pauses déjeuner, et merci d'avoir relu chaque partie de mon mémoire.

Stéphane, Liliane, Manon, Annie, Stéphanie, Émeline, Bénédicte, Lou, je vous remercie pour tous nos échanges et pour les moments partagés autour du café le matin.

Je voudrais remercier mes nouveaux amis de l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles pour avoir proposé une relecture de ce mémoire et de m'avoir offert de nouveaux regards. Iona, Alice, Lauriane, Étienne, nos trois années ensemble s'annoncent riches en beaux souvenirs.

Enfin, il va de soi que je remercie mon tuteur universitaire, Monsieur Bertrand Le Boudec pour son aide durant la rédaction de ce mémoire.

